

**POUR UNE APPROCHE DES ACTEURS ORDINAIRES
DANS L'ETHER DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT LOCAL TERRITORIALISES**

Olivier Chavanon, Denis Laforgue, Roland Raymond
LLS, Université de Savoie

Résumé

La communication proposée vise à analyser certaines des formes plurielles et des processus chaotiques par lesquels des acteurs ordinaires s'approprient des projets de développement local territorialisés, dans des espaces communément qualifiés de « montagnards ». Dans ces dits « espaces montagnards », on assiste à une « prolifération » de projets de développement local, pour faire face à des évolutions économiques et climatiques perçues comme négatives par les « acteurs éminents », *i.e.* en responsabilité. Ces projets visent entre autre à instituer le tourisme comme une voie de (re-)développement privilégiée, à travers la mobilisation de tout ce qui est perçu et thématiqué comme les « ressources » du territoire. Comment les acteurs ordinaires « visés » (les habitants « lambdas ») s'approprient cette représentation du territoire publicisée par des acteurs éminents ? En lien avec les questionnements du colloque, nous nous intéresserons à trois types d'acteurs ordinaires : ceux développant une posture critique de retrait, fondée sur la méfiance ; ceux s'engageant dans des formes de voice ; et enfin des acteurs ordinaires caractérisés par leur indifférence à l'égard du projet de territoire.

Abstract

The communication suggested aims at analyzing some of the plural forms and confused processes through which ordinary players appropriate territorialized local development projects in areas commonly designed as "mountain". In these called "mountain areas", we are facing a proliferation of local development projects, to cope with economical and climatic evolutions perceived as negative by the "distinguished players" (*i.e.* those responsible for them.) These projects aim, among others, at instituting tourism as a preferred way of (re) development, through mobilization of all that is perceived and presented as the territory's resources. How do ordinary players (the average inhabitants) appropriate this representation of the territory publicized by "distinguished players"? In connection to the questioning of the seminar, we will be interested in three types of players; those developing a critical step back (or withdrawal) posture, based on distrust, those committing themselves in forms of voice, and finally ordinary players characterized by their lack of interest towards the territory's project.

Le questionnement qui structure cette communication part de deux constats quant aux caractéristiques des projets de développement local sur des territoires montagnards.

Le premier est que l'on assiste à une « prolifération » de projets de développement local sur les territoires montagnards pour « contrer » des évolutions économiques et climatiques perçues comme déstabilisantes et pour instituer le tourisme comme une voie de (re-)développement privilégiée, à travers la mobilisation des « ressources » du territoire : que ce soit les habitants et leurs « qualités » pensées comme intrinsèques, les différents acteurs économiques à travers leur dynamisme, ce qui est dénommé comme un patrimoine naturel et culturel jugé attractif...

Le second constat est que ces projets ont pour ambition explicite bien plus qu'un simple redimensionnement politique du territoire considéré (par exemple la création d'une intercommunalité). Ils se fixent comme objectif et comme condition de réussite le concernement, l'adhésion des populations (en particulier locales, que nous nommerons « les acteurs ordinaires »), adhésion jugée nécessaire à « la mise en mouvement » du projet. Or, ce concernement des populations reste, selon plusieurs observateurs, bien fragile : i.e. toujours contingent, incertain, fluctuant et rarement à la hauteur de ce que vise le projet de développement local. Autrement dit les formes réelles de concernement ne renvoient que faiblement à la figure de « l'acteur ordinaire » adhérant aux idées, valeurs, perspectives d'action promues par les acteurs éminents, sur la base de critères partagés de vérité, de justesse et d'authenticité. Bien plus souvent, on a affaire, sans que les choses ne soient jamais fixées, à de l'indifférence, à un accord distancié, « de principe » (qui n'implique pas d'engagement concret de la part de l'acteur ordinaire) ou encore à un ralliement stratégique au projet.

D'où le questionnement central qui structure cette communication : par quels processus s'articulent les intentions et actions des « acteurs éminents » porteurs du projet de territoire et les réactions des « acteurs ordinaires » invités à se sentir partie prenante de ce projet?

Les analyses présentées dans cette communication reposent sur l'étude approfondie de deux projets de territoire, l'un associé à un Parc Naturel Régional, l'autre à un projet de développement local au niveau d'un canton. Dans chaque cas, l'enquête a porté a) sur les acteurs éminents (entretiens avec des élus, des techniciens, des directeurs de stations de ski, d'offices du tourisme, des représentants d'associations, de groupements professionnels...) impliqués dans le portage de ce projet, b) sur les productions orales (discours), textuelles (journal local...) et iconographiques (plaquettes, affiches...) constitutives de ces projets de territoire, c) sur les acteurs ordinaires (populations, habitants...) confrontés à ces projets de territoire, par entretiens et par questionnaires.

-I- LE PROJET DE TERRITOIRE COMME CONSTRUCTION INSTITUTIONNELLE DE SYMBOLES, D'IDENTITÉ(S), DE MÉMOIRE(S)

Une dimension centrale de tout projet de développement local est de « faire exister », « faire connaître », « faire apprendre » aux acteurs ordinaires une représentation, une « version » (parmi de multiples autres possibles) du monde (Goodman, 1992) sur un mode territorialisé. Par quels processus cela passe-t-il ?

On peut tout d'abord noter que la finalité de cette représentation, de cette version du territoire est double. Le projet vise en général à repositionner l'offre d'activités touristiques de ce qui est défini et délimité comme un territoire : volonté de diversifier les prestations et de couvrir

les quatre saisons,ancements de projets d'infrastructures, développement de stratégies communication (activités offertes, prix...). Sous couvert d'une vision technique du réel (Arendt, 1972), posant comme évidents, « allant de soi », les choix de développement opérés, on a bien affaire là à un travail d'institution du territoire au cours duquel des acteurs éminents énoncent ce que doit être / devenir, à plus ou moins long terme, le développement économique associé à un espace, des populations, des instances politiques, des organisations... Ces stratégies économiques (dans le secteur touristique) trouvent une part de leur légitimité dans la prétention de nombreux projets à mettre au jour, notamment, une « identité de territoire ». Cette identité serait spécifique à chaque territoire, serait faite d'entités naturelles, culturelles et humaines qui seraient autant de ressources pour l'avenir des populations. C'est la prise de conscience de cette « identité territoriale » (considérée comme préexistante) par les acteurs ordinaires (les populations locales comme les touristes potentiels), qui permettrait le développement touristique (en attirant les touristes bien sûr, mais aussi en transformant les populations locales, devenues « fières de leur territoire », en d'inlassables « promoteurs » de ce « territoire d'exception »).

On peut ensuite pointer l'existence de trois mécanismes à l'œuvre dans l'invention de ce projet territoire et dans l'intéressement des acteurs ordinaires qui est associé.

L'identité de territoire, promue par le projet de développement local, n'est pas une réalité *a priori*, i.e. préexistante au projet. Ce que disent les acteurs éminents de l'identité d'un territoire n'est pas le « reflet » (même très déformé, voire partiel) de la réalité sociale présente et passée de ce territoire. Le projet de territoire procède d'une construction, d'une invention, d'une refiguration du passé et du présent du territoire considéré. Ce qui est institué (et donc posé comme « vrai », « souhaitable », « authentique »), ce sont de véritables mémoires toponymiques (Halbwachs, 1941) qui procèdent :

- de la sélection et de la « réinterprétation », par les acteurs éminents, d'éléments symboliques et identitaires jugés « typiques » afin de disposer d'une image du territoire consensuelle et attractive. Par exemple : tel territoire comme « terre de passage et donc d'accueil » (hospitalité ancestrale des habitants...), comme « lieu de traditions » (culinaires architecturales, artisanales), « authentiques » (i.e. qui plongent dans un lointain passé...).
- de l'occultation d'autres éléments symboliques et constitutifs de ce territoire (les conflits qu'a connus un territoire, les migrations qui l'ont peuplé ou dépeuplé...), mais « peu vendeurs ».

Ces logiques de sélection / d'invention / d'occultation procèdent donc d'une mise en ordre des multiples mémoires locales et d'une réification des attributs culturels du territoire (cf. la recherche d'un « socle identitaire » commun qui trouverait ses racines dans l'histoire millénaire d'une communauté villageoise). On peut faire l'hypothèse qu'elles sont informées par :

- les enjeux économiques et touristiques qui président au projet de territoire, enjeux qui conduisent parfois les acteurs éminents à adopter une « vision marketing » du territoire qu'ils cherchent à rendre attractif. Cette posture marchande (qui n'est pas inhérente à leur fonction) est confortée par un contexte de décentralisation, dans lequel les acteurs éminents ont pris acte du fait qu'il leur revient la charge de gérer, de promouvoir, de distinguer le territoire dont ils ont la responsabilité.
- la désorientation de ces mêmes acteurs éminents face à la « perte de lisibilité » des territoires de montagne, au niveau local et parfois sociétal. Les caractéristiques naturelles et naturalisées

(hauts sommets, enneigement, bon air...) de ce type de territoire ne suffisent bien souvent plus à assurer leur valorisation dans un contexte « d'inquiétude climatique » et de concurrence généralisée des lieux de tourisme. Cette incertitude vécue par les acteurs éminents permet de comprendre, en partie, leur travail incessant de (re-)définition d'une identité de territoire.

Pour rendre compte de la dynamique de ces projets de territoire, il faut aussi saisir comment se visibilisent, « sont donnés à voir et à apprendre » à l'ensemble des populations visées ces contenus cognitifs et mémoriels (cette version territorialisée du monde). Pour rendre compte des processus d'ancrage de ces projets de territoire (et de leur caractère chaotique et incertain), il faut analyser de près ce que nous appelons la structure d'intellectuation épiphanique (Bonney, 1994) de chaque projet de territoire, *i.e.* un ensemble de signifiants - énoncés oraux ou textuels, objets (journaux, plaquettes, affiches), symboles, icônes, logos-, qui sont les seuls signes à partir desquels les acteurs ordinaires (ou tout au moins une grande partie d'entre eux) peuvent éventuellement re-construire, pour eux-mêmes, une intelligibilité et une légitimité aux représentations, aux perspectives d'action que porte le projet de territoire.

C'est bien sur la base de cette structure d'intellectuation épiphanique, comme pure phénoménalité, que les acteurs ordinaires vont s'appropriier les messages/l'image auxquels les acteurs éminents voudraient les voir adhérer : identité, atouts, avenir du territoire et de ses habitants...

Par ailleurs, des institutions locales sont souvent spécialement créées pour mettre en œuvre le projet de territoire. Il s'agit selon nous d'institutions *ad hoc* relativement fragiles, dans un triple sens : 1) il n'y a pas de consensus local stabilisé quant au Bien commun qu'elles sont censées porter ; 2) leur assise organisationnelle est faible ; 3) leur public-cible est difficilement identifiable (par rapport aux catégories traditionnelles de l'action publique). Cette triple fragilité conduit ces institutions *ad hoc* à adopter une « posture en surplomb » vis-à-vis des acteurs ordinaires. Pour ne pas ajouter une quatrième « zone d'incertitude » à leur action (*i.e.* entendre et prendre en compte les désaccords potentiels des acteurs ordinaires), elles développent souvent un programme d'action sur le « mode de l'évidence », du « ça va de soi », en refusant de discuter de la pertinence de leurs options et leurs représentations avec leur environnement, selon un principe d'intelligence distribuée (Callon et *al.*, 2001). Cette stratégie, que l'on peut qualifier de « survie institutionnelle », favorise souvent, comme nous le verrons ci-dessous, le caractère chaotique de l'ancrage du projet.

Comment les acteurs ordinaires s'approprient-ils ces productions narratives et iconographiques, ces fictions mémorielles publicisées par les acteurs institutionnels, qui sont constitutives des projets de développement local ? Nous nous attarderons dans cette communication sur deux figures d'acteurs ordinaires face à des projets de territoire : celle de l'acteur ordinaire concerné et celle de l'acteur ordinaire indifférent.

-II- DES ACTEURS ORDINAIRES CONCERNÉS : FORMES ET RESSORTS D'UNE (INTER-) SUBJECTIVITÉ RÉFLEXIVE

Dans cette première perspective, l'acteur ordinaire est ici celui qui, en regard d'une expérience frustrante de participation ou d'engagement, ou, en fonction de sa représentation d'un écart infranchissable entre action publique et citoyenne, se construit comme quelqu'un

qui n'a pas ou peu de prise sur des mécanismes et projets socio-politiques. En ce sens, l'acteur ordinaire se distingue ici du responsable en exercice, *i.e* de l'acteur éminent, celui ou celle qui a plus ou moins prise sur la construction ou la mise en place d'un projet de territoire ou d'une action territoriale.

Les positionnements de ces acteurs ordinaires peuvent manifester un intérêt ou un détachement, concomitamment aux différentes phases du projet de territoire qui se succèdent. Ainsi, ces acteurs ordinaires peuvent ou non s'avérer être des porteurs d'idées. Ils peuvent être pour ou contre la manière dont les choses sont posées ou sont mises en œuvre (Depraz, 2005). D'une certaine manière l'acteur ordinaire se perçoit et devient parfois un élément, soit décalé, soit exorbité, tant du débat que de l'action. Il se construit ou se pense aux marges tant son besoin d'alternative ou son sentiment d'impuissance est grand, au point de se sentir parfois non considéré.

Le profil de ce type d'acteurs ordinaires est divers. Il peut s'agir d'un simple citoyen, jeune ou vieux, d'un natif ou d'un nouvel arrivant, d'un habitant ou d'un résident, d'un acteur économique ou d'un collectif... Ce ne sont donc pas les variables explicatives classiques qui servent à le définir. Comme nous le précisons précédemment, c'est surtout sa position dans l'échelle des débats et des décisions, l'attention dont il a pu bénéficier, le sentiment qu'il a de pouvoir alimenter les débats, d'infléchir certaines décisions dans le cadre du processus social de spécification d'un territoire qui est ici au cœur de la définition de l'acteur ordinaire. Dans certains cas, nous pouvons parler de « misère de position » (liée à une activité d'auto-représentation). Dans d'autres cas, il est plus pertinent de parler de simples positionnements à la marge. Faut-il encore parler d'un acteur en souffrance de place et de voix ? Pour certains, la métaphore est juste. Cette souffrance les amène soit à baisser les bras, soit à redoubler d'attention. Pour d'autres, le sentiment de non prise en compte devient moteur d'une dynamique sur d'autres scènes, moins visibles : toutes les scènes où des actions se déploient sans être pour autant dans la focale du processus de spécification territoriale. C'est le cas de tous ceux qui agissent - agriculteurs, artisans, associatifs, citoyens... - en ne se souciant plus du projet de territoire, en développant une sorte d'indifférence, voire d'amnésie, ce qui les fait alors basculer dans la seconde catégorie d'acteurs ordinaires examinée ci-dessous.

Ce qui caractérise alors ce premier type d'acteur ordinaire, c'est une forme de concernement à l'égard du projet de territoire, *i.e* toute forme effective, de participation ou d'engagement. Tout concernement relève de fait de la subjectivité réflexive d'un acteur (une subjectivité qui se déploie en contexte au sens des expressions « j'avais compris que », « on nous avait dit que » « on s'est fait avoir » « nous avons d'autres propositions », « ils doivent considérer notre façon de voir », etc.) estimant, par expérience antérieure ou en cours, qu'il est possible, qu'il vaut la peine de s'inscrire dans un processus de spécification, éventuellement en proposant un contre-modèle, ou inversement, que « cela sera inutile », que les conditions du débat public sont telles qu'il lui semble illusoire de s'y inscrire.

Dans les situations qui ont été observées (projets de territoire au niveau d'un PNR ou d'une intercommunalité), notons d'emblée que ce concernement intervient au regard de processus, certes cadrés par des procédures et des missions (c'est le cas du PNR), mais qui restent intellectuellement instables. Les projets de territoire étudiés restent des entités abstraites, dont la réalité tient, on l'a vu, dans la traduction qui peut ou pourra en être faite par les acteurs éminents. C'est ce qui explique la place que prend, sur la durée, la subjectivité réflexive des acteurs qualifiés d'ordinaires.

Il faut donc souligner l'existence d'une dynamique dans l'appropriation par les acteurs ordinaires du projet de territoire et de la spécification territoriale dont il est porteur. Mais pour autant cette dynamique ne prend pas systématiquement la forme d'une acculturation croissante, au fil du temps, des acteurs ordinaires aux représentations et perspectives d'action promues par le projet. C'est par exemple ce que permet de souligner une enquête par entretiens auprès d'acteurs ordinaires sensibilisés / engagés / impliqués dans un projet de PNR. Deux situations sont schématiquement repérables : une *démobilisation pratique* et une *démobilisation plus intellectuelle et plus subjective*.

La démobilisation pratique est ainsi la conséquence de parcours de vie pouvant affecter directement les individus. Il peut s'agir d'un déménagement, d'un changement de profession, de la naissance d'enfants, d'une maladie ou tout autre élément de vie qui par leur nature provoquent un net recul de l'intérêt vis-à-vis d'un sujet plus distant de leur quotidien. Le manque de temps, la mobilité, l'avancée dans l'âge vont provoquer ces modifications, d'autant plus que la durée d'installation d'un projet est longue. En effet, plus un projet se prolonge, plus il est difficile qu'il mobilise sur la durée ceux qui s'y sont investis dès le départ. La démobilisation pratique sera aussi le fait du simple changement de procédure au sein du PNR, par exemple la création du syndicat de gestion ; sa création aura notamment pour incidence déclarée la fin de la participation de certains aux commissions. Ainsi, si un tel processus de création d'un syndicat est normal dans la procédure de création d'un PNR, il va parfois marquer les acteurs initialement favorables et engagés. Il deviendra un moment fondateur de leur désintérêt pour le PNR, même s'ils restent symboliquement investis dans la problématique « projet de territoire ».

Quant à la démobilisation intellectuelle et plus subjective, elle s'appuie sur des ressentis. C'est le cas lorsque des individus jusque là impliqués considèrent, soit que la manière dont le PNR prend en compte le « territoire local » n'est pas bonne – tout en sachant que chacun peut évidemment développer une vision très particulière dudit « territoire local » -, soit que l'outil PNR est désormais une « usine à gaz administrative » du fait de la présence d'une multitude de sous-structures et de sous-responsables, soit que des suspicions « d'incompétences » portent sur l'équipe en place. Tout cela va contribuer à une modification de la confiance initialement accordée au « projet de territoire » - en tant qu'outil permettant théoriquement de réaliser un certain nombre de choses -, au point qu'elle se transforme en défiance vis-à-vis du PNR tel qu'il est politiquement et structurellement décliné. Dans le même ordre d'idées, et pour des motifs relativement similaires à ceux qui précèdent, le sentiment d'un manque de transparence est aussi facteur de défiance. Cette dimension de la défiance manifeste le retrait de toute possibilité de prise intellectuelle sur un projet peu à peu travaillé par sa propre « institutionnalisation » et qui de fait ne représenterait à terme que ceux qui en sont membres ; formulé d'une autre manière, il ne représenterait plus les acteurs ordinaires qui ici et là ont participé aux réflexions préalables, à la mise en place d'un outil au service du développement d'un territoire, mais relèverait d'une nouvelle échelle de pouvoir.

Comme le suggère ce type d'analyse, des évolutions des primo positionnements sont donc perceptibles en lien avec des changements intervenus dans la vie des individus et / ou avec la dynamique intrinsèque du projet de territoire. Si, à titre d'exemple, nous reprenons les positionnements des acteurs ordinaires vis-à-vis du projet de PNR, force est de constater que ressortent de l'analyse des enjeux et des intérêts environnementaux, économiques, politiques, symboliques ou encore culturels.

- Les enjeux environnementaux s'expriment à travers l'idée souvent partagée qu'un PNR à pour vocation de garder, de protéger un environnement. Les positions « favorables » ou « opposées » vont alors porter sur les pouvoirs et les marges de manœuvre dont un PNR doit ou peut disposer en matière d'aménagement d'un territoire, de patrimonialisation, d'urbanisation. Il est plébiscité ou craint.
- Des enjeux économiques peuvent également être exprimés et retenir l'attention. A l'endroit du PNR, ils sont par exemple clairement exprimés par les élus ou par les acteurs engagés au regard d'une profession (artisan) ou d'une activité lucrative (responsable d'un gîte) ou associative.
- Des enjeux politiques (ou de pouvoir) sont encore repérables. Il peut s'agir tout simplement d'une revendication d'expression ou de consultation. Ils peuvent également renvoyer à des questions d'échelles de représentation et de décision. Ils peuvent plus concrètement porter sur l'emploi, le développement d'une économie durable, voire sur la solidarité entre les territoires ; et bien évidemment le spectre d'une nouvelle échelle de décision qui peut être associée au PNR devient facteur d'intérêt ou de désintérêt.
- Peuvent également apparaître des enjeux plus symboliques, culturels. Outre des questions de reconnaissance du travail et des initiatives menées jusque là par une diversité d'acteurs, des valeurs - qui ne sont pas toujours explicitées - peuvent être au cœur des débats, par exemple ce qui est posé et revendiqué au titre du « territoire local », « des gens d'ici ».

De tels enjeux, motifs d'actions ou de positionnements engagés, d'intérêts ou de désintérêts permettent de saisir et de rendre compte des positionnements éclairés à l'endroit de projets qui, à différents degrés, ont été intériorisés, en tant qu'objet de réflexion et de pensée, par ces acteurs ordinaires. Ces derniers disposent à tout le moins d'un niveau de connaissance plus ou moins minimale : ils savent *grosso-modo* que ces projets existent ! Ils ont plus ou moins intégré l'existence des catégories et notions que travaillent ces projets, telle « l'espace », « le territoire », « les projets de territoire », « le local », « l'identité », « l'autonomie », etc., à partir desquelles s'organise généralement un ensemble de discours politiques ou communs : dans la presse nationale ou spécialisée, sur le web, sur les ondes radios, voire dans les mairies.

Dans bien des cas, l'existence et l'expression de positionnements fondés sur des enjeux et motifs raisonnés et rationalisés sont d'autant plus envisageables qu'existent ces *structures d'intellectuation épiphanique* dont nous avons traitées dans la partie précédente. Si nous avons rappelé qu'elles visent à faire connaître et à faire apprendre des enjeux et des orientations, ces positionnements raisonnés et rationalisés traduisent une *activité d'intellectualisation par les acteurs ordinaires* de ces projets ; activité qui peut être perçue comme le pendant de ces productions de symboles, ces constructions mémorielles et identitaires que nous évoquions au tout début de ce texte.

De ce point de vue, force est de constater que de tels projets s'arriment au plus près des réflexions de certains acteurs ordinaires, que leurs positionnements soient momentanément « favorables » ou « opposés ». En effet, quelles que soient ces positions, elles témoignent d'une dynamique d'acculturation d'une partie des acteurs ordinaires aux problématiques territoriales, aux formes de représentations et catégories de sens qu'elles véhiculent, à la contemporanéité, parfois très événementielle, de la « montagne ». Cette dynamique peut dès lors être considérée d'une façon positive, du fait qu'elle révèle chez certains acteurs des formes d'incorporation socialisatrice d'enjeux devenus en somme majeurs, à condition que

tous, notamment les acteurs éminents, s'approprient l'idée qu'un temps long est toujours nécessaire à toute concrétisation sociale d'un projet de territoire.

-III- DES ACTEURS ORDINAIRES INDIFFÉRENTS : VIE QUOTIDIENNE, SECURITÉ ONTOLOGIQUE ET ETRANGETÉ DE LA STRUCTURE D'INTELLECTUATION EPIPHANIQUE

A la marge de ces positionnements déclarés et que nous pouvons recueillir et analyser, une autre figure de l'acteur ordinaire est à considérer : celle d'acteurs, là encore ordinaires, relativement nombreux, qui sont dans une apparente incapacité de positionnement et surtout d'expression à l'endroit d'un projet de territoire. Dans ce cas de figure, toute tentative d'échange avec des acteurs ordinaires au sujet de ces projets ou labels territoriaux est tout bonnement caduque. Soit qu'ils ne soient pas au courant de leur existence, soit qu'ils ne sachent pas qu'ils vivent sur un PNR, voire un Parc National, soit encore qu'ils n'aient pas intégré les catégories ou notions qui permettent non seulement d'en parler, mais encore d'envisager une intercompréhension minimale. Qu'est-ce à dire ? Qu'une partie des acteurs ordinaires serait dépourvue de toute capacité cognitive ? Certainement pas. Qu'ils ont tout simplement occulté ces pans de réalité ? C'est en partie vrai. Qu'ils sont trop pris par d'autres réflexions ou perspectives ? C'est parfois le cas. Considérons quelques situations.

Sur un des « territoires de projet » étudiés (un PNR), les enquêtés relevant de cette figure d'acteur ordinaire revendiquent un fort besoin d'individualisation profondément marqué par une centration sur leur environnement familial, voire professionnel. Ils disent « faire les choses pour eux mêmes », « pour les intimes », non « pour les autres ». Ils sont ainsi fortement attachés aux valeurs familiales ou amicales et revendiquent une autonomie. Ils marquent une distance entre « eux » (leurs cercles privilégiés) et les autres (le monde extérieur). Ils ne se sentent donc pas intéressés par le sujet, même s'ils expriment un certain intérêt pour l'environnement ; c'est d'ailleurs à leurs yeux la seule caractéristique d'un PNR : se centrer sur la question environnementale. Notons que ce rapport très individualisé au territoire tient, classiquement, dans la rencontre de deux horizons de référence : si cet « intérêt pour l'environnement » ne s'inscrit qu'à une échelle personnelle, pratique, (ils sont heureux d'être dans un espace de qualité), paysagère (un espace « sans pylônes », etc.), cela a également valeur à un niveau plus global, mondial, dans le sens où cela leur semble contribuer au maintien d'une nature protégée des agressions humaines, mais aussi forte d'une certaine esthétique.

En conséquence de quoi leur appartenance à un territoire et d'autant plus à un projet de territoire, apparaît peu marquée. Leur espace d'existence et d'implication est pour eux de l'ordre de leur strict « espace personnel » ; un espace qu'ils ne négligent pas et qu'ils protègent. Formulé d'une autre manière, ils délimitent autour d'eux une sorte de « territoire privé », une « coquille » qui serait propre à chacun. Cette « coquille » prend une dimension très particulière : si elle est le lieu d'une subjectivité, celle de la personne qui y vit, de sa culture, de ses caractéristiques sociales, elle exprime également une volonté/capacité à « se défendre » du monde extérieur en évitant le contact avec les individus, leurs idées, projets et enjeux, pouvant par contamination altérer leur propre vision de l'existence.

Ces situations ne révèlent bien sur pas d'une incapacité cognitive quelconque des acteurs à penser et à s'exprimer. Elles traduisent simplement une seconde dimension/déclinaison, liée à la première, de leur rapport aux projets de territoire. Cette deuxième dimension, corrélée au

fait qu'ils sont d'abord exclus (ou à la marge) de certaines scènes de débats, traduit en fait le rapport très singulier qu'entretient chacun de ces acteurs à son environnement, ce au regard de ses pratiques quotidiennes, ordinaires, de ses manières de vivre, de s'inscrire, de fonctionner à l'échelle d'un espace dont il a l'expérience : un espace tout à la fois plus petit et plus grand que ceux censés être figurés par les *structures d'intellectuation épiphanique* des projets de territoire, et dans lequel l'individu s'inscrit au regard des équipements qui rendent son appropriation possible et naturelle. Ce qui « attache » (cognitivement, affectivement, pratiquement) ces acteurs ordinaires à ce que les acteurs éminents désignent comme un territoire (de projet), c'est principalement une certaine forme d'existence au quotidien, à laquelle les acteurs cherchent d'ailleurs à donner / conserver un sens (qui ne va pas toujours de soi) à des fins de maintien d'une sécurité ontologique (Giddens, 1987) : des manières d'être, des routines quotidiennes, des « sentiers de vie » journaliers, des rapports biographiques au territoire (pluriels), des réseaux familiaux et de sociabilité, des inscriptions professionnelles. A cet ancrage sur le « mode discret de l'habitude », correspond alors un champ d'expériences (voire un horizon d'attentes) qui se trouve ici en décalage avec les « constructions abstraites » véhiculées par le projet et sa structure d'intellectuation épiphanique : « grandes causes », anathèmes territoriaux, identité collective territorialisée... Tout du moins il n'y a pas ou rarement des affinités *a priori* entre ces deux ordres de sens (celui des acteurs éminents et celui des acteurs ordinaires). Ces acteurs ordinaires perçoivent les catégories de pensée et d'action publicisées par les institutions *ad hoc* sur le mode de l'étrangeté (Schutz, 1987) : face aux innovations sémantiques de ces institutions *ad hoc* (et des structures d'intellectuation épiphanique qui y sont associées) et en l'absence d'espaces sociaux de co-définition de l'action institutionnelle, certains acteurs ordinaires peinent à en faire un usage tant réflexif que pratique : ils ne parviennent que difficilement (et pas spontanément) à rendre compte de, à identifier (pour eux-mêmes et pour autrui) leur expérience sociale, leurs pratiques de vie quotidienne, leurs aspirations personnelles ou professionnelles à partir des termes, du réseau conceptuel mobilisé et construit par ces institutions *ad hoc*. Ces dynamiques institutionnelles expliquent donc aussi en partie l'incompréhension partielle des acteurs ordinaires face à ces projets de territoire et leurs difficultés parfois à se sentir concernés.

- BIBLIOGRAPHIE -

- Arendt H.** (1972), *Du mensonge à la violence*, Calman-Lévy, Paris.
- Bonnefoy Y.** (1994), « Art et Nature, l'arrière plan du conte d'hiver », in Shakespeare W., *Le conte d'hiver* (préface), Gallimard, Paris.
- Callon M., Lascoumes P., Barthe Y.** (2001), *Agir dans un monde incertain*, Seuil, Paris.
- Chavanon O., Laforgue D., Raymond R.** (2007), *Traductions des projets de territoires touristiques et leur appropriation par les acteurs ordinaires*, Rapport de recherche pour l'Institut de la Montagne dans le cadre du programme de recherche « Tourisme et territoire : Enjeux et perspectives ».
- Depraz S.** (2005), « Le concept d'"Akseptanz" et son utilité en géographie sociale. Exemple de l'acceptation locale des parcs nationaux allemands », *L'espace géographique* n°1, pp. 1-16.
- Giddens A.** (1987), *La constitution de la société*, PUF, Paris.
- Goodman N.** (1992), *Manières de faire des mondes*, Ed. J. Chambon, Nîmes.
- Halbwachs M.** (1941), *La topographie légendaire des évangiles en terre sainte*, PUF, Paris.
- Schutz A.** (1987), *Le chercheur et le quotidien*, Meridiens Klincksieck, Paris.